ASSOCIATION DE RECONSTITUTION HISTORIQUE
DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
Loi 1901

REGLEMENT INTERIEUR DE LA BOURSE MILITARIA

- Toutes les armes sont tenues d'être conformes avec la législation en vigueur.
- Tous les participants doivent être inscrits à l'évènement.
- Aucun tir à blanc n'est autorisé.
- L'organisation ne pourra être tenue responsable des accidents, vols, détériorations et confiscations pouvant survenir lors de la manifestation.
- Toute annulation après le 25 novembre 2021 ne pourra donner droit au remboursement des frais d'inscription.
- Les participants peuvent s'installer à partir de 6h00 du matin. Ouverture de la bourse militaria à 8h00 jusqu'à 16h00, clôture de la manifestation.
- Pour les véhicules militaires à vendre, nous contacter.

|_| *Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.*

Fait le……./……./ 2021, à……. Signature

AULT44
41 Rue d'Eu
80460 AULT
Ault44@bbox.fr
06.32.72.39.06